

Service de restauration et d'hébergement Année scolaire 2021-2022

Le service de demi-pension fonctionne du lundi au vendredi sous forme d'un « self-service ».

L'inscription se fait **EN DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE** et pour au moins un trimestre entier.

Le changement de régime est autorisé à la fin de chaque trimestre sur courrier adressé au chef d'établissement.

Il est également autorisé en cours de trimestre dans les cas suivants : changement de domicile, événement familial grave, sur avis médical.

Une remise d'ordre n'est accordée aux élèves que dans les cas suivants : départ anticipé (changement d'établissement, de domicile...), maladie au moins égale à 1 jour de fonctionnement de la demi-pension sur présentation du certificat médical, exclusion, décès, grève comportant fermeture de service, fermeture du service pour cas de force majeure, stage en entreprise, participation à un voyage ou sortie scolaire, scolarité partielle à l'étranger.

Les tarifs **ANNUELS** sont fixés par le Conseil Régional sur le principe d'abonnements. Ils varient en fonction du type de service choisi :

- **Demi-pensionnaire 4 jours** (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
Attention : ce forfait concerne **exclusivement** la journée du **mercredi**
- **Demi-pensionnaire 5 jours** (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)
- **Internat** (du lundi au vendredi)

TARIFS DE LA DEMI-PENSION /INTERNAT (depuis le 1^{er} janvier 2019)

- Abonnement 4 jours : 432.00 €
- Abonnement 5 jours : 505.80 €
- Abonnement internat : 1340.64 €

PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION/INTERNAT

❖ Paiement au trimestre

- Le paiement de la demi-pension/internat s'effectue en 3 fois (en octobre, janvier et avril). Un avis détaillé est adressé aux familles (transmis par votre enfant). Il est payable dès réception.
- Il est possible de régler en ligne par l'intermédiaire du site internet de l'établissement.

❖ Paiement mensuel

- Sur demande auprès du service Intendance dès le mois de septembre.
- Moyens de paiements acceptés : virement, espèces, CB, chèque, prélèvement (mandat de prélèvement à remplir, disponible sur le site de l'établissement)

Si vous optez pour un prélèvement automatique mensuel,

Merci de lire les remarques citées ci-dessous
et de
remplir le document « Mandat de prélèvement SEPA »,
disponible sur la page suivante.

- Le **nom sur le RIB** et le **nom sur le mandat SEPA** doivent être **identiques**.
- Vous devez obligatoirement **joindre un RIB**.
- Vous pouvez transmettre le mandat SEPA au service intendance **jusqu'au 15 septembre 2021**.
- La demande d'autorisation est faite 1 fois pour chaque établissement :
Exemple : votre enfant rentre en 6^{ème}, l'autorisation perdure jusqu'à la fin de la 3^{ème}. Une nouvelle demande sera faite pour l'entrée au lycée, qui couvrira la scolarité de la 2nd à la terminale.
- En cas d'obtention de bourses nationales couvrant la totalité de la demi-pension/internat, les prélèvements seront arrêtés et vous serez remboursés le cas échéant en fin d'année scolaire.
- Les prélèvements se font le 10 de chaque mois, d'octobre à juin.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AGENT COMPTABLE DU LYCEE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AGENT COMPTABLE DU LYCEE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 34 ESD 530958

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : AGENT COMPTABLE DU LYCEE
Adresse : BP 44
Code postal : 40161
Ville : PARENTIS
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | (| | | |)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par AGENT COMPTABLE DU LYCEE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec AGENT COMPTABLE DU LYCEE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.